

**Objet:** La TROC en bref Spécial Projet de loi 10

Bonjour, voici un bulletin spécial portant sur le projet de loi 10. Bonne lecture!

## **La TROC en bref**

### **Spécial Projet de loi 10**

#### **Bulletin d'information de la TROC-Montérégie**

**4 février 2015**

Lors de l'assemblée régulière des membres de décembre dernier, nous vous avons présenté brièvement le projet de loi et notre analyse de ce projet de loi. Monsieur Paul Lamarche, professeur de l'Université de Montréal, est venu nous expliquer les dangers du type de gestion que l'on retrouve dans le projet de loi 10.

Il a aussi été question des inquiétudes quant au transfert potentiel des CSSS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska en Estrie. Beaucoup de choses ont bougé depuis et nous vous avons donc préparé ce bulletin spécial sur le projet de loi 10.

- Les dernières démarches de la TROC-M
- Les dernières nouvelles sur le projet de loi
- Ce qui est à venir
- Et +

#### **Le PL10 et la TROC-M**

##### **Résolution AGR**

Lors de l'assemblée régulière des membres de décembre dernier, une résolution sur le projet de loi 10 a été adoptée à l'unanimité:

*Dans l'éventualité de l'adoption du projet de loi 10, que la TROC-M exige que la région sociosanitaire de la Montérégie demeure telle quelle est incluant les territoires du CSSS Brome-Missisquoi ainsi que du CSSS de la Haute-Yamaska (La Pommeraie).*

Suite à cette assemblée, cette position a donc été portée à nos représentants nationaux ainsi qu'à l'opposition officielle.

##### **Rencontre au bureau de Barrette**

Le mardi 20 janvier, les représentantes de la TROC-M se sont entretenues avec Audrey Chiniara, directrice du bureau de comté de Gaétan Barrette. Cette rencontre avait été organisée suite à la mobilisation du 15 décembre

devant les bureaux du Ministre de la Santé à Brossard. Nous avons discuté du projet de loi 10 dans son ensemble et de nos questionnements concernant les organismes communautaires et le transfert des CIUSSS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska dans le futur CIUSSS de l'Estrie. Celle-ci n'avait aucune précision à nous donner et devait nous revenir avec les coordonnées de la personne à joindre au ministère pour nous donner plus de détails... mais nous attendons toujours. Semblerait que celle-ci souhaite nous revoir en grand nombre à son bureau!

## **Rencontre avec les organismes des territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska**

Le 27 janvier, une rencontre avec les organismes communautaires des territoires de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska a été organisée par la TROC-Montérégie. Cette rencontre avait pour but de connaître la position des groupes quant au PSOC mission globale puisque le transfert des missions des CIUSSS de La Pommeraie et de la Haute-Yamaska en Estrie venait [d'être confirmé par le Ministre](#).

Par un vote indicatif (2/3 pour, 1/3 d'abstention), les groupes présents se sont positionnés en faveur d'un rattachement à un CIUSSS de la Montérégie en ce qui concerne le PSOC mission globale:

*Que la TROC-M porte la position que la majorité des organismes se sont prononcés, par un vote indicatif, pour le maintien de la gestion de leur PSOC en Montérégie. Parallèlement, la TROC-M s'engage à contacter le ROC de l'Estrie ainsi que les CDC des 2 territoires concernés afin d'organiser une rencontre sur la question d'éventuels transferts. Advenant une prise de position commune lors de cette rencontre, celle-ci devra être soumise aux membres en AGR le 19 mars prochain.*

Ce vote indicatif sera présenté et discuté à la séance du conseil d'administration du 5 février afin de faire suite à cette position.

## **Dernières nouvelles**

### **Territoires des CIUSSS en Montérégie**

Les territoires des CIUSSS de la Montérégie ont été discutés en commission parlementaire la semaine dernière et cette semaine. Comme annoncé tout juste avant les fêtes, il y aura 3 CIUSSS en Montérégie. Aux dernières nouvelles, voici un aperçu du découpage prévu:

Le CIUSSS Montérégie-Est dont le siège social sera à St-Hyacinthe (CIUSSS Pierre Boucher, CIUSSS Pierre-De Saurel, CIUSSS Richelieu-Yamaska et Centre jeunesse de la Montérégie)

Le CIUSSS Montérégie-Centre dont le siège social sera à Longueuil (CIUSSS Champlain-Charles-Lemoyne, CIUSSS Haut-Richelieu-Rouville, Institut Nazareth Louis-Braille et Agence)

Le CIUSSS Montérégie-Ouest dont le siège social sera à Châteauguay (CIUSSS Vaudreuil, CIUSSS Suroît, CIUSSS Jardins-Roussillon, et toute la réadaptation...)

### **Intention du Ministre concernant le PSOC**

En commission parlementaire cette semaine, le sous-ministre, monsieur Fontaine, a expliqué qu'en Montérégie (tout comme à Montréal) les allocations budgétaires aux organismes communautaires (PSOC) seraient gérées par le CIUSSS responsable de la mission de l'Agence (CIUSSS Montérégie-Centre).

Pour ce qui est de la condition particulière des organismes communautaires œuvrant sur les territoires des CSSS de la Haute-Yamaska et de La Pommeraie, il a expliqué que les organismes qui auraient une desserte exclusive sur les territoires de La Pommeraie et/ou de la Haute-Yamaska, relèveraient dorénavant du CIUSSS de l'Estrie. Les organismes ayant une desserte touchant plus d'un territoire en Montérégie, relèveraient du CIUSSS Montérégie-Centre, tout comme les autres organismes communautaires de la Montérégie. Il y aura une directive ministérielle à ce sujet, ça ne fait pas partie du projet de loi comme tel.

Il faut toutefois se rappeler qu'une directive ministérielle peut toujours être influencée par les principaux concernés et par la suite, modifiée par le sous-ministre. C'est pourquoi le conseil d'administration de la TROC-M discutera cette semaine des suites à donner à la rencontre du 27 janvier avec les organismes de ces deux territoires.

### **Le gouvernement brandit le bâillon!**

Nous apprenions hier matin que gouvernement souhaite recourir au bâillon dès vendredi pour adopter le plus rapidement possible le projet de loi 10:

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2015/02/03/001-reforme-sante-baillon.shtml>

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/430750/projet-de-loi-10-le-recours-possible-au-baillon-indispose-l-opposition>

### **À venir :**

Le conseil d'administration de la TROC-Montérégie se réunira demain, 5 février, et il sera évidemment question du projet de loi 10 et de la suite des choses.

La TROC-M convoquera aussi les organismes à vocation régionale et touchant plus d'un territoire concernant la situation des territoires de la Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi.

### **En savoir plus sur le PL10 :**

Nous vous invitons à visionner le séminaire IRSPUM présenté en association avec le Département d'administration de la santé de l'École de santé publique de l'Université de Montréal le 26 janvier dernier, disponible en ligne:

[Séminaire scientifique spécial sur les implications du projet de loi no 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du système de santé au Québec](#)

Conférenciers : François Béland, Damien Contandriopoulos, Réjean Hébert, Paul Lamarche

### **Pour suivre les travaux de la commission parlementaire:**

<http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csss/mandats/Mandat-26223/index.html>

À noter, que la TROC-M tiendra sa prochaine assemblée régulière des membres le 19 mars prochain et nous en serons plus sur l'avenir du PSOC dans les CISSS. Nous vous invitons donc à réserver cette date à votre agenda.



Ce courrier électronique ne contient aucun virus ou logiciel malveillant parce que la protection [Antivirus avast!](#) est active.



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast. [www.avast.com](http://www.avast.com)



L'absence de virus dans ce courrier électronique a été vérifiée par le logiciel antivirus Avast. [www.avast.com](http://www.avast.com)